



http://www.aiche.org/CCPS/Publications/Beacon/index.aspx

Messages au personnel de l'Exploitation

Ce bulletin est commandité par io Moscic www.iomosaic.com

## <u>En souvenance de Piper Alpha</u>

**Juillet 2013** 

Ce mois-ci marque le 25<sup>ième</sup> anniversaire de la tragédie de la plateforme pétrolière Piper Alpha située dans la Mer du Nord à approximativement 110 miles (180 km) au large d'Aberdeen en Écosse. Le 6 juillet 1988, une série d'explosions et d'incendies catastrophiques détruisirent la plateforme. Des 226 personnes présentes sur la plateforme au moment de l'événement, 165 furent tuées en plus de deux secouristes lors de la tentative de sauvetage. La plateforme fut totalement détruite.

L'enquête fut difficile à cause du manque d'évidences physiques. Basé sur les récits de témoins, il fut conclu qu'il y eut une relâche d'hydrocarbure léger lorsqu'une pompe fut remise en service après avoir été préparée pour des travaux d'entretien. Les opérateurs qui démarraient la pompe ne savaient pas qu'une soupape de sûreté sur la conduite de refoulement de la pompe avait été retirée pour fin de maintenance. Une plaque d'obturation avait été installée mais de façon non étanche en lieu et place de la soupape de sûreté qui se trouvait dans un emplacement qui n'était pas à portée de vue de la pompe. Lorsque la pompe fut démarrée, une fuite s'échappa de la bride où avait été insérée la plaque d'obturation produisant un nuage inflammable qui rejoignit une source d'inflammation. La pompe fut démarrée vers 22h00 et à 01h00, trois heures plus tard, la plateforme était complètement détruite et la plupart de ses occupants tués.

Comme prévu lors d'une tragédie d'une telle ampleur, l'enquête identifia plusieurs causes fondamentales reliées à la conception, l'exploitation, la culture de sécurité, l'intervention d'urgence et la formation. Nous mettons en lumière, ci-après, deux problèmes qui sont particulièrement pertinents aux travailleurs d'usine.





## Que pouvez-vous faire?

Relève de quart et communications. Durant la relève de quart de travail, l'état des travaux sur la pompe avait été communiqué mais aucune mention ne fut faite du travail sur la soupape de sûreté. Le travail sur la soupape de sûreté ne fut également pas mentionné dans les journaux de bord de la salle de contrôle ou de la maintenance. Les problèmes récurrents observés lors des relèves de quart et aux notes dans les journaux de bord étaient connus de certains travailleurs.

- Assurez-vous que rien ne manque en documentant l'état des appareils dans votre journal de bord. À la fin de votre quart de travail, communiquez clairement l'information aux travailleurs de relève. Prenez le temps pour vous assurer qu'ils comprennent tout à fait l'état de tous les appareils d'exploitation et l'état de tous les travaux de maintenance.
- Système de permis de travail. Le système de permis de travail n'était pas toujours mis en application conformément à la procédure. Par exemple, l'omission d'informations importantes tels que des signatures et des résultats d'essais de gaz était commune. Souvent les représentants de l'exploitation n'inspectaient pas les lieux des travaux avant de suspendre le permis à la fin du quart de travail ou lorsqu'ils fermaient le permis pour indiquer que les travaux étaient complétés. Les superviseurs de corps de métiers laissaient les permis sur le pupitre de la salle de contrôle à la fin du quart de travail plutôt que de les retourner personnellement au représentant de l'exploitation responsable tel que requis par la procédure.
  - Appliquez toujours de façon exacte et tel que requis les procédures de permis de travail, y compris toute la documentation, la communication et la tenue des données. Ne prenez pas de raccourcis et assurez-vous de vérifier personnellement tout ce qu'il y a sur le permis. Ne présumez jamais que les choses ont été faites correctement si vous signez le permis, vérifiez-les vous-même.

Voyez les bulletins Beacon de juillet 2005 pour en savoir plus sur Piper Alpha et de septembre 2007 pour un autre incident relié au permis de travail.

Souvenez-vous de Piper Alpha en prenant au sérieux vos procédures de permis de travail et de relève!

AIChE © 2013. Tous droits réservés. La reproduction pour fins non commerciales et éducatives est encouragée. Cependant, celle pour fins de ventes autres que par le CCPS est strictement prohibée. Contactez-nous à ccps beacon@aiche.org ou 646-495-1371.